



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL



N° D/2022-077.

Nombre de Conseillers

En exercice : 23

Présents : 13

Votants : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 09 décembre 2022.

L'an deux mille vingt-deux, le treize du mois de décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de TORCY s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Torcy, sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire de TORCY.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. PIGEAU Philippe – Mme CANTIER Nadège – M. LANDRÉ Christian – Mme SARANDAO Gilda – Mme MUNOZ Marie-Thérèse – M. MICHELOT Bernard – Mme LATTARD Monique – M. LAMY Bernard – Mme GALLO Anne – Mme BERESINA Jocelyne – Mme CASTANO Adeline – M. CHEVALIER Mickaël – Mme DESVIGNES Josette.

POUVOIRS : M. BONNEAU Michel à M. LAMY Bernard – Mme ALAIN Lucette à Mme BERESINA Jocelyne – Mme ROMERO-PORTRAT Manuela à Mme CANTIER Nadège – M. FUCHET Roland à Mme DESVIGNES Josette.

EXCUSES : M. MAY Abdelkrim – M. ERPATE Giovanni – M. DJEDDOU Rabah

ABSENTS : M. TAIEB BOUHANI Ali – M. CHHIM Sovanavy – M. MOURON Pierre

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Marie-Thérèse MUNOZ.

* * *

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS COMMUNAUX.

Madame Nadège CANTIER, 1^{ère} Adjointe, développe au Conseil Municipal qu'après consultation de la Commission du Personnel le 22 novembre 2022, puis du Comité Technique commun à la Ville et au CCAS de Torcy le 07 décembre 2022, il est proposé d'ouvrir au tableau des effectifs communaux, les postes suivants :

- **Filière administrative** : 1 poste d'adjoint administratif
- **Filière animation** : 2 postes d'adjoint d'animation
- **Filière Sociale et Médico-sociale** : 1 poste d'agent social - 2 postes d'auxiliaire de puériculture – 1 poste d'EJE – 1 poste d'infirmière
- **Filière technique** : 1 poste d'adjoint technique

Le Conseil Municipal,

Vu le Code de la Fonction Publique Territoriale,

Considérant l'avis favorable délivré par la Commission du Personnel le 22 novembre 2022, puis par le Comité Technique commun à la Ville et au CCAS de Torcy le 07 décembre 2022,

Entendu le rapport de Madame la 1^{ère} Adjointe, et sur sa proposition,

Après en avoir délibéré : **A LA MAJORITÉ et 2 ABSEPTIONS : M. FUCHET Roland (pouvoir à Mme DESVIGNES Josette) et Mme DESVIGNES Josette :**

- **APPROUVE** l'ouverture des postes au tableau des effectifs communaux ainsi qu'ils ont été présentés et figurant ci-dessus ;
- **MODIFIE** le tableau des effectifs communaux ;



- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder aux ajustements budgétaires en conséquence,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document s'y afférent.

Ont signé au registre le Maire et le Secrétaire de séance.

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le 23 DEC. 2022
et publié, affiché ou
notifié le ... 23 DEC. 2022
Le Maire,

Pour extrait conforme,
Le Maire,

M. Philippe PIGEAU